



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Parlement européen
Question écrite n° 1001

Texte de la question

M. Adrien Zeller demande à M. le ministre délégué aux affaires européennes sous quelle forme et à quel moment il entend proposer la ratification de l'accord intervenu, à l'occasion du Conseil européen d'Edinbourg concernant l'augmentation du nombre des représentants de différents pays dont l'Allemagne au parlement européen. Il appelle à ce sujet son attention sur le fait que cette procédure doit être à son terme avant le renouvellement de l'actuel parlement en juin 1994.

Texte de la réponse

Le projet de loi portant ratification de la décision modifiant le nombre de sièges au Parlement européen sera déposé sur les bureaux des assemblées dès le début de la session d'automne.

Données clés

Auteur : [M. Zeller Adrien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1001

Rubrique : Institutions communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1993, page 1361

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3302